

dans notre province n'est pas aussi en arrière qu'ils le voudraient faire croire pour les besoins de leur cause.

Nous ignorons quel sera le système adopté par la Commission, mais nous sommes convaincus que les hommes éminents et éclairés qui la composent prendront toutes leurs précautions avant de faire un choix définitif et sauront bien reconnaître la meilleure méthode à mettre entre les mains de la jeunesse.

Mais, quelle est cette méthode ?

C'est le système Duployé (méthode de l'Institut sténographique de France), nous hâtons-nous de répondre, et voilà les raisons que nous apportons à l'appui de notre affirmation :

1. Il est plus facile à apprendre que l'ancienne méthode Duployé, parce que les règles posées par lui sont plus précises et, de plus, il est beaucoup plus facile à relire.

2. Il est plus rapide que l'ancienne méthode, parce que les règles de placement des voyelles indiquées par lui, permettent de supprimer dans tous les cas, l'emploi des accents sans nuire à la lisibilité.

3. Il permet d'arriver en très peu de temps à une vitesse de 80 à 100 mots à la minute (vitesse nécessaire et suffisante pour prendre des notes et tenir un emploi dans un bureau).

4. Il est la base de la Métagraphie, cette sténographie supérieure formée de règles fixes et précises qui ne demandent aucun effort de mémoire et qui permet d'obtenir des vitesses jusqu'à ces derniers temps absolument inconnues.

Voilà pourquoi nous disions tout à l'heure que c'était le meilleur système, et nous faisons des vœux pour qu'il soit adopté.

C'est le meilleur système parce qu'il est à la fois pratique pour les écoliers, pour les hommes d'affaires, pour les professionnels, et il a sur tous les autres systèmes français l'avantage indiscutable d'avoir un caractère officiel puisqu'il est employé par tous les sténographes des assemblées délibérantes des pays de langue française.

C'est avec plaisir, que nous avons vu la Commission scolaire de Montréal, donner à la sténographie la place qui lui revient dans nos écoles et si elle arrête son choix sur le système de l'Institut sténographique de France, elle pourra réclamer dans quelques années, l'honneur d'avoir doté la province de sténographes tous en état de se relire entre eux, et d'avoir rendu par là, à l'art abrégatif, un signalé service.

M. LE ROY.

La Machine à Sténographier.

Jusqu'à présent, les tentatives faites en vue de réaliser une machine sténographe n'avaient pas abouti à un résultat pratique et pleinement satisfaisant. Mais voici qu'une nouvelle sténodactyle vient d'être construite, qui répond à tous les desiderata. C'est une machine à écrire basée sur l'emploi d'un alphabet purement phonétique et imprimant syllabe par syllabe sans tenir aucun compte de l'orthographe. Avec ses doigts, l'opérateur produit plus de trente combinaisons. Dans le dacty-

lographe ordinaire, la vitesse courante atteint soixante à soixante-dix mots à la minute ; avec la machine nouvelle, un sténographe ordinaire peut facilement recueillir deux cents mots dans le même laps de temps. A la rapidité se trouve joint l'inappréciable avantage de toujours avoir une copie parfaitement lisible, ce que sauront apprécier tous ceux qui ont eu à s'occuper des méthodes d'écriture rapide.

— *Le Nouvelliste de Rouen.*